

## La Majorité présidentielle a choisi son candidat

**Fin octobre, Jean-Pierre Daruwezi et Udaga Djozo seront finalement candidats aux postes de gouverneur et vice-gouverneur de Province-Orientale. Tel en a décidé le secrétariat général de la Majorité présidentielle (MP) à Kinshasa.**

Lors de l'ouverture de la session parlementaire, le 1er octobre, le président de l'Assemblée provinciale s'est appesanti dans son discours sur l'élection du gouverneur qui domine l'actualité politique. Pour lui, les députés provinciaux ne sont plus les mêmes qu'il y a cinq ans. "Nous sommes censés faire rien que la volonté de nos populations", a-t-il insisté. "La pression du pouvoir corrompt inévitablement la raison, j'espère que cette réalité est certainement loin de vous", a renchéri Philippe Masikini, en s'adressant aux députés provinciaux.

Dimanche 30 septembre, le coordonnateur provincial de la Majorité présidentielle (MP) avait levé le doute autour de la candidature de son regroupement politique à l'élection du gouverneur de la Province Orientale fin octobre prochain. Selon la radio officielle, il avait tenu la veille une réunion au cours de laquelle il avait présenté aux membres la correspondance lui adressée par le secrétaire général de la MP à Kinshasa qui confirme Daruwezi Jean



Pierre et Udaga Djozo comme candidats gouverneur et vice-gouverneur. La même source a poursuivi que tous les membres de la MP qui ont postulé en indépendants doivent retirer leurs candidatures pour respecter la consigne de la plate-forme. Le vendredi 5 octobre, sur la Radio Okapi Kisangani, captée, l'un des conseillers du Chef de l'Etat à indiquer qu'il faut attendre le choix du Président de la République après le sommet de la Francophonie.

### Organiser des émissions débats

Le 29 septembre, la Commission électorale nationale indépendante avait en effet publié à Kinshasa la liste de cinq candidats retenus aux postes de gouverneur et vice-gouverneur. En lice, de grandes figures de la politique telles Daruwezi Jean Pierre, député national élu de Kisangani, Bamanisa Jean, un ancien élu de la ville, Ilongo Tokole, questeur à l'Assemblée provinciale... Tous membres de la MP. L'un d'eux devait être élu gouverneur par les députés provinciaux le 28 octobre prochain. Cette élection mettra en tout cas fin à l'illégalité du gouvernement provincial que la société civile n'a eu de cesse de dénoncer. Au lieu de trois mois, délai légal d'intérim, il a ainsi été en poste cinq mois de plus.

Auparavant, lors d'une conférence de presse mi-septembre dernier, Bamanisa Jean affirmait que le président de la République n'avait pas encore choisi un candidat à ce poste et disait soutenir le président, qui, selon lui, "s'est tourné aujourd'hui vers les technocrates. Nous cherchons le résultat, non plus les gâteaux politiques". Toutefois, "Daruwezi est bien le candidat choisi par le président de la République", a pour sa part indiqué aux médias Joseph Bangakya, ancien vice-gouverneur de province et membre du bureau politique à la tête d'une forte délégation de la MP venue à cette occasion de la capitale.

"Si notre province n'avance pas, c'est à cause du diktat de Kinshasa, a déclaré un député provincial, cette fois, qu'on nous laisse libres de choisir le gouverneur qui relèvera les défis de cette province en retard par rapport aux autres". Le président de l'Assemblée provinciale a invité les journalistes à organiser des émissions débats entre candidats et non entre leurs délégués, afin de permettre aux populations de saisir la valeur intrinsèque de chaque candidat appelé à diriger la province, car, selon l'honorable Philippe Masikini, le curriculum vitae enrichissant ne reflète pas souvent la capacité managériale d'une personne.

La rédaction

**"Si vous voulez être bien informé, achetez Mongongo"**

### A LIRE EN PAGE...

- 2** - Que pense la population du profil du futur gouverneur ?  
- Kisangani : les politiques ne mènent plus les danses
- 3** - Champagnat Musica, musique citoyenne  
- LA VILLE EN BREF
- 4** - Les hommes qui battent leurs femmes sont désormais punis
- 5** - Enseignement supérieur et universitaire : les enseignants renouent avec le recyclage
- 6** - Isangi/La culture de ciboule très prisée redynamise la ville  
- Les journaliers, des travailleurs à part entière
- 7** - Majorité présidentielle eponi candidat ya bango  
- Champagnat Musica, miziki mikoteyaka bana mboka
- 8** - Waalimu wa masomo ya juu tajari wamesoma tena  
- Journalier ni mfanya kazi kama wengine

# Que pense la population du profil du futur gouverneur ?

**Etienne Masanga**, député provincial de la majorité : "Pour la hiérarchie, on pense qu'ici sur place il n'y a pas de bonne personne. Pourtant, le nouveau gouverneur doit être issu de la compétence locale, un ressortissant de Kisangani ou des districts qui vit avec la population dont il connaît les besoins. Souvent, les gens qui viennent de Kinshasa ou d'ailleurs ne viennent pas répondre aux besoins de la province, mais plutôt à ceux qui les ont envoyés. Le nouveau gouverneur devra mobiliser les recettes locales au lieu d'attendre la rétrocession. Il devra aussi être un homme qui pèse sur le chef de l'Etat, afin de tirer profit de la confiance que la population de la province lui fait aux élections."

**Paulin Odiane**, député provincial de l'opposition : "Le futur gouverneur doit être un homme du terrain, qui maîtrise la province avec toutes ses difficultés. Qu'il soit un homme de contact avec la population, pas avec les politiciens. Souvent, ce sont ces derniers qui bénéficient des dividendes de la province pour payer les factures d'eau et d'électricité des partis politiques à Kinshasa. Pourtant, cet argent devrait servir à réhabiliter les écoles, centres de santé et routes. Le nouveau gouverneur sera au service de la population et non des députés qui l'ont élu. Il devra essayer d'assainir les finances de la province."

**Patrice Bashimbiswa** directeur commercial de la REGIDESO, espère un futur gouverneur "sensible et visionnaire" : "Un manager, un rassembleur et diplomate avéré. Il ne doit pas être une personne qui achète la morale de la population en donnant de l'argent pêle-mêle. Ce doit être un technocrate qui jouit d'une bonne expérience dans l'administration publique. Il doit terminer l'hôtel du gouvernement et faire de la Province Orientale un grenier agricole)".

**Benoît**, vendeur au marché central : "Bien que des rumeurs en ville prétendent que le nouveau gouverneur est déjà là et que ces élections seront une simple formalité, choisi par le chef de l'Etat ou pas, le prochain gouverneur devra être un homme crédible, un bâtisseur qui aime sa province et répond aux besoins de la population. Il ne devra pas être un tribaliste, mais un rassembleur de tous les enfants des districts de la Tshopo, de l'Ituri, du Haut et Bas Uélé."

**Gilbert Musango**, étudiant en sciences administratives : "Il faut que les députés choisissent un oiseau rare, comme le Premier ministre. Qu'il soit un homme qui a l'expérience dans l'administration et la gestion de la chose publique. Un homme honnête et épris de justice dans sa vie. Qu'il puisse avoir un esprit de créativité et de développement. Il doit avoir une vision moderne et écouter le peuple."

Propos recueillis par Judith Basubi

## Kisangani : les politiques ne mènent plus les danses

**(Syfia Grands Lacs/RD Congo) Les personnalités politiques qui arrivent à Kisangani sont dépitées : les femmes refusent désormais d'aller danser pour les accueillir. Avec l'aide d'associations, elles ont pris conscience que cette pratique bien ancrée les humiliait et leur faisait perdre leur temps.**



© Mongongo, photo d'archives

Il est 14 heures dimanche 16 septembre au siège du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD), à Kisangani, en Province-Orientale de la RD Congo. Les grandes personnalités de ce regroupement politique au pouvoir débarquent en provenance de Kinshasa pour déposer leurs candidatures au poste de gouverneur de province. Devant le bureau du PPRD, une dizaine de femmes sont debout, mais personne ne chante ni ne danse. Alphonse Lungange, coordonnateur provincial de la majorité présidentielle, attribue cette situation au manque de financement : "C'est une négligence vis-à-vis de ces femmes parce qu'il n'y a plus de liste de présence pour leur collation". Faute de danseuses, certains chefs de partis politiques se sentent moins forts : "Ces chants et danses me rendaient orgueilleuse et je me sentais appuyée par ma base, aujourd'hui je me sens nulle", explique Marie France Singa, présidente provinciale de la Convention des Congolais unis (CCU), rencontrée dans le bureau du parti.

### Perte de temps et de dignité

L'accueil d'un ministre lors de son récent passage à Kisangani n'a pas été aussi chaleureux

que par le passé. De même pour un haut responsable d'une entreprise publique, cadre d'un parti de la majorité venu de Kinshasa : il y avait seulement des calicots sur le mur de l'entreprise.

Épouses de militaires et policiers les moins gradés, veuves, agricultrices, vendeuses dans différents marchés de Kisangani et autres... sont les femmes jadis réquisitionnées par les chefs de partis politiques et les autorités publiques locales ou nationales pour agrémenter les arrivées et départs des politiciens à Kisangani. "Je perdais mon temps au lieu de vendre, et aussi ma dignité", explique Thérèse K., veuve d'un militaire rencontrée au camp QG dans la commune Makiso à Kisangani.

Non seulement elles perdaient leurs temps de travail consacré à la survie de leurs familles, mais ces femmes, forcées d'aller danser, étaient aussi déconsidérées par ces autorités. Ainsi en témoigne Fifi M, marchande au marché municipal de Mangobo et épouse d'un policier : "Ils nous obligeaient à chanter, danser toute la journée en leur honneur. Je le faisais par peur que mon mari ne perde son emploi. A la fin ils nous déconsidéraient en nous donnant 500 ou 1000 Fc" (0,5 \$ ou 1 \$). Sa voisine, Joséphine Monga, danseuse elle aussi, se dit

fière de ne plus s'exhiber en dansant sous le soleil : "Je me sens très fière car nos enfants étaient parfois l'objet de moqueries de leurs amis à l'école à cause de nos chants et danses".

### Faire respecter leurs droits

Nombre de ces femmes bénéficient de formations sur le respect de leurs droits. En mars dernier, une cinquantaine ont suivi celle sur les droits de la femme organisée par le Collectif des femmes, en collaboration avec la Monusco. En décembre 2011, une centaine ont suivi la même formation et depuis, beaucoup ont changé de comportement. Certaines politiciennes trouvent que ces femmes ne font que mettre en pratique les notions d'éducation civique dispensées par-ci par-là à travers différentes chaînes de radios et associations de femmes. "Elles ont compris que nous ne sommes plus à l'époque du monopartisme où la population avait le culte de la personnalité pour les chefs des partis politiques", affirme Jeanne Abakuba, député provinciale.

Ce nouveau comportement est apprécié également par certaines représentantes d'associations de la société civile de Kisangani. "Je suis très contente que les femmes refusent de danser pour les politiciens à Kisangani. C'est le résultat d'un travail de sensibilisation de longue durée, j'en suis fière", dit en souriant Beatrice Uzel, de l'Union des femmes pour le développement, membre du Collectif des femmes. Elle enchaîne : "Le Collectif des femmes continuera à sensibiliser les femmes partout, même dans l'arrière district, avec ou sans moyens financiers, pour qu'elles connaissent mieux leurs droits". Signalons cependant que cette pratique d'accueil des personnalités importantes existe encore, surtout chez les femmes qui ont des proches aux côtés des autorités politiques locales et nationales, mais elle n'a pas l'ampleur des années précédentes.

Maguy Libebele

# Champagnat Musica, musique citoyenne

**Champagnat Musica prépare un nouvel album de chansons pour éduquer à la citoyenneté. Mais, ce groupe, référence en matière d'éducation civique, peine à séduire un large public ..."**

**E**ducation nazwa na famille na ngai ezali ya koswana te...lokuta, moyibi, bitumba, songisongi... Eboma mboka eee... (Ma famille ne m'a pas appris à me chamailler, mentir, voler, bagarrer... Les potins ont tué le pays, Ndlr...)." C'est l'un des couplets d'une chanson du prochain album de Champagnat Musica, groupe de la place. Créé en 1997, initialement pour la musique religieuse, cet orchestre veut éduquer à la citoyenneté. Ainsi, loin des rythmes brutaux et assourdissants, des danses obscènes et habillements indécents observés chez d'autres groupes, il vise principalement à faire changer le comportement du public boyomais à travers des chansons éducatives. "Nous dénonçons les maux qui rongent la société et qui freinent son développement", explique Jolie Lubamba, chef d'orchestre du groupe qui rassemble des jeunes filles âgées de 10 à 25 ans. La richesse de ses chansons en lingala, kiswahili, français et anglais se trouve dans la diversité des thèmes qu'il aborde : la paix, la démocratie, la lutte contre le VIH/SIDA, les violences sexuelles, le réchauffement climatique, etc. Une référence "L'année dernière,

après une émission débat, certains politiques avaient interdit la diffusion de la chanson "Fungola miso" (Sois vigilant, Ndlr), confie un observateur, car elle donnait l'impression que la radio se rangeait derrière un camp". En effet, certaines chansons, telles "dialogue inter congolais", "bonne gouvernance"... composées en période d'instabilité politique du pays ont marqué la société. Jean Fundi, journaliste qui a vu naître le groupe, assure que "ces chansons ont abordé des thèmes qu'il était difficile de soulever à l'époque. Elles étaient l'occasion d'éveiller la conscience patriotique". Pour Désiré Lifaefi, chef de programme télévision à la RTNC/Kisangani, "ces chansons nous aident lors des émissions éducatives. Elles nous ont beaucoup servi pendant nos tranches sur les élections". L'orchestre a ainsi, au fil des années, été sollicité par de grandes organisations, ONG, associations... au détriment des orchestres plus connus pour agrémenter leurs nombreuses activités et passer leurs messages.

## Passeur de messages

Depuis 2006, le groupe est financé par l'ONG. canadienne Développement et

Paix pour produire des chansons sur les élections et la démocratie. "Nous devons inculquer aux gens les valeurs de la démocratie, car nous sortons à peine d'un régime dictatorial", motive Jolie Lubamba. En effet, la majorité de ces productions musicales sont réalisées à la demande de bailleurs – ONG, associations, organismes nationaux et internationaux... - pour diffuser leurs messages, surtout à travers les médias locaux et nationaux qui les reçoivent gratuitement. Bien moins recherché que les autres genres musicaux, le groupe passe par les médias pour atteindre un large public. Selon un chroniqueur musical à Canal orient, "ce groupe est peu connu, surtout auprès des jeunes friands de ndombolo (la musique qui fait bouger) et de rumba. Pour eux, l'éducation civique est l'affaire des vieux, c'est un passe-temps". Toutefois, certains parents qui apprécient le travail du groupe encouragent leurs enfants à l'intégrer. La petite Hélène, 10 ans, est en train de réaliser son rêve. "J'ai reçu le don de chanter et j'en suis passionnée. Voilà pourquoi ma mère est venue m'inscrire dans ce groupe, il y a trois mois".

John Sindani

## LA VILLE EN BREF

### Autorités, associations et médias se concertent

Les 26 et 27 septembre, le Groupe Lotus a organisé un atelier pour renforcer le partenariat entre autorités provinciales, défenseurs des droits humains et journalistes. Occasion pour les bourgmestres de communes, la mairie, les chefs de divisions, officiers de la police, de l'agence nationale de renseignement, etc. de découvrir et comprendre le travail du défenseur des droits de l'homme et celui du journaliste. L'idée d'organiser cet échange, selon Dismas Kitenge, secrétaire exécutif du Groupe Lotus, part du fait que les rapports sont réservés, voire tendus entre ces différents groupes. Leurs activités touchent au quotidien l'action des autorités par les dénonciations des violations des droits humains, les exposent à des arrestations, pressions, poursuites judiciaires, campagnes de dénigrement médiatiques, harcèlement... Beaucoup de responsables ou mandataires de l'Etat ont dit avoir changé leur perception sur le travail des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes et les menaces pour leur sécurité. Ils ont souhaité que ces informations soient portées à la connaissance des autorités de différents niveaux. Les participants ont voulu également que journalistes et défenseurs des droits humains se professionnalisent d'avantage par la connaissance parfaite des règles de leurs métiers respectifs. Le Groupe Lotus espère qu'au-delà de cet atelier, la concertation entre ces acteurs sera plus régulière, pour qu'ils se considèrent à l'avenir comme des partenaires et plus comme des adversaires.

### Des clubs d'écoute pour lutter contre la pauvreté

Du 25 au 28 septembre derniers, la FAO-Dimitra a organisé à Kisangani la formation des clubs ? d'écoute communautaire dans le cadre du projet : "Club d'écoute, lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire et genre". Les participants étaient des journalistes de radios communautaires et des leaders locaux venus d'Isangi et Basoko, dans le cadre du

Programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo en Province Orientale (Prapo), sur financement du Fonds international de développement agricole (Fida). Au menu : des notions sur genre et communication pour le développement rural et des échanges d'expériences d'autres organisations du Kivu et du Katanga. Ce projet vise à promouvoir les habitants des milieux ruraux, en particulier les femmes, afin de garantir la sécurité alimentaire. La FAO-Dimitra est un projet d'information et de communication visant à renforcer leurs capacités par le partage d'informations et d'expériences et la communication participative.

### SADC : Enseignement ouvert à distance pour tous

Samedi 22 septembre, le professeur Arthur Cimwanga a animé une conférence de presse à l'hôtel Zongia pour lancer une campagne sur l'Enseignement ouvert à distance (EOD) présenté comme une nouvelle opportunité offerte par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) aux Congolais en général et aux Boyomais en particulier. Le projet permettra à la RDC, pays membre de la SADC d'augmenter l'accès à l'éducation. EOD donne en effet des formations purement professionnelles et donc complémentaires de celles des institutions locales d'enseignement supérieur et universitaire qui ne remettent généralement pas de diplômes de menuiserie par exemple ou d'autres métiers manuels. EOD délivre des diplômes du baccalauréat au doctorat, par n'importe quelle des institutions universitaires de 15 Etats membres de la SADC. Le tout en fonction des besoins, aptitudes et compétences des candidats, sans tenir compte des études qu'ils ont suivies auparavant, a indiqué le professeur A. Cimwanga, un des deux professeurs représentants la SADC en RDC. Selon lui, EOD est gratuit, à la seule condition d'avoir une connexion Internet.

Maria Tibamwenda (Stagiaire à l'Unikis/SIC)

# Les hommes qui battent leurs femmes sont désormais punis

**(RCN J&D-InfoSud/Syfia/Mepad) A Kisangani, de en plus de femmes dénoncent leurs maris violents au commissariat de police et au tribunal. Certains font de la prison, mais la plupart ne payent que des amendes. Les victimes réclament la stricte application de la loi et des sanctions plus sévères.**

**D**epuis peu à Kisangani, les hommes qui battent leurs femmes sont sanctionnés par la police, voire condamnés au tribunal. Fractures, blessures, coups, humiliations, menaces, insultes... Les violences conjugales prennent des formes diverses et passent souvent inaperçues. Certains hommes pensent témoigner de leur "amour", en infligeant ces supplices. Pourtant, les femmes en souffrent dans leur chair et leur âme. "Je viens me plaindre au Bureau du quartier, parce que mon mari me bat chaque jour depuis plusieurs années. Regardez comment il a déformé mon visage !", lance A., rencontrée devant le Bureau du quartier de la poste, les larmes aux yeux et le visage gonflé. C'est grâce à une amie qu'elle s'est enfin décidée à porter plainte. Elles sont plus nombreuses aujourd'hui à oser briser le silence à la police ou au Bureau du chef de quartier.

Le juge Serge Bompengo du Tribunal de grande instance de Kisangani souligne cependant que "la commune, la collectivité et les officiers de police judiciaire (OPJ) peuvent agir quand il n'y a pas de commissariat à côté. Mais, les chefs de quartiers et les OPJ ne sont pas compétents pour juger des dossiers de coups et blessures volontaires. Ils doivent rapidement transférer ces dossiers au parquet qui les fixera au tribunal de paix."

## Saisir le tribunal de paix

Certains chefs de quartiers effectuent déjà cette démarche. "J'ai enregistré six cas ce mois de juin, tous des conflits conjugaux. Comme c'est une infraction pénale, j'ai seulement auditionné et envoyé au sous-commissariat de la Tshopo, parce que je n'ai pas la compétence de juger cette matière", explique Bernard Fombole Lotambe, chef de quartier de la poste.

Cette évolution est due à plusieurs émissions radiodiffusées et à des séances d'information dans les quartiers par des ONG de femmes. Les sections droits de l'homme, Etat de droit et genre de la Monusco, ont aussi récemment formé des chefs de quartiers et des OPJ sur les violences sexuelles et les droits des femmes. "Ce sont des défenseurs des droits de l'homme qui, dans notre quartier, m'ont informée que les victimes de coups et blessures devaient se plaindre au commissariat de police et non au Bureau du quartier", explique une victime. "Je viens de payer 50 \$ pour avoir blessé ma femme à l'œil droit à la suite de coups", raconte, un peu honteux, Salomon, rencontré au sous-commissariat de la commune Tshopo. "Je ne savais



pas que c'était une infraction punissable par la loi", se défend-il. "J'ai payé 60 \$ au commissariat de la Makiso et pris en charge tous les frais de l'hôpital pour avoir battu ma femme", raconte Serge, toujours persuadé que cette violence est une "correction" à l'endroit de la femme pour qu'elle soit soumise et obéissante.

## 6 mois à 3 ans de prison

Lentement mais sûrement, les mentalités évoluent et le nombre de plaintes en justice aussi. Le registre du Tribunal de grande instance de Kisangani a ainsi enregistré en 2011 34 condamnations au paiement d'amendes allant de 20 à 200 \$, dont 21 concernaient des violences conjugales. Pour le seul 1er semestre 2012, ce même tribunal a déjà reçu 20 cas de coups et blessures, dont 16 pour violences conjugales.

"Ces condamnations avertissent les époux et toute autre personne qu'une loi protège les femmes contre les violences physiques", se réjouit maître Trésor Assimbo, de l'association de femmes juristes de Kisangani. Il reste toutefois des efforts à fournir pour lutter contre l'impunité. Encore aujourd'hui, les chefs de quartiers et les commissariats privilégient en général les amendes et la réparation à l'amiable des préjudices causés. Sabine, qui réside à Isangi, territoire situé à 125 km à l'ouest de Kisangani, réclame des sanctions plus sévères, comme contre les auteurs de violences sexuelles. Son mari, qu'elle a surpris en flagrant délit d'adultère, lui a cassé une dent, après avoir agressé d'autres membres de sa famille. "Il n'a été condamné qu'à 6 mois de prison et à une amende", regrette-t-elle.

Les articles 43 à 48 du Code pénal livre II, classent pourtant cette infraction

dans la liste des agressions (coups et blessures) commises volontairement par une personne contre une autre et la punit de 6 mois à 3 ans de prison et d'une amende de 50 à 1 000 \$ ou d'une de ces peines seulement. L'auteur est tenu, en outre, de payer les frais médicaux. Jusqu'ici, ces amendes ne dissuadent pas les hommes, car la plupart ont les moyens de payer. Quant aux femmes, beaucoup craignent de perdre leur mariage et souffrent donc en silence. Pour elles, l'équation est difficile, car faire arrêter leur mari signifie aussi des difficultés à prendre en charge leurs enfants pendant que leur époux sera au cachot... Maître Marie-Josée Otshumba, de la clinique juridique, exhorte toutefois la population, en particulier les femmes, à saisir la justice en cas de violation de leurs droits. La seule solution, sans doute, pour sortir de leur dangereuse impasse.

**Maguy Libebele**

## ABONNEMENT

Pour encourager l'équipe des journalistes de Mongongo dans leur travail de vous informer régulièrement en toute indépendance de ce qui se passe dans votre milieu proche, souscrivez un abonnement de soutien.

### Tarif des abonnements

- Abonnement ordinaire : 1 an (24 numéros) : 30 \$  
- Abonnement de soutien : 1 an (24 numéros) : 50 \$ minimum

### Abonnements payables :

- Au journal Mongongo, 1/A, Avenue Tshatshi à côté de Bego Congo, Commune Makiso  
Mail : journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr  
- Gertrude Nabiata, +243 (0) 85 338 06 84.  
- Jimmy Bakelenge, +243 (0) 85 338 93 25.  
- A Syfia international, 20 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier, France  
Tél : 33 (0) 4 67 52 79 34 Fax : 33 (0) 4 67 52 70 31  
Mail : leplaideur.ilb@wanadoo.fr

### Références bancaires :

Compte SYFIA INTERNATIONAL Assoc. à la BFCC de Montpellier  
Code RIB : 42559 - 00034 - 21027811202 - 40  
IBAN FR76 4255 9000 3421 0278 1120 240 BIC CCOP-FRPPXXX  
ou Chèque bancaire à l'ordre de SYFIA INTERNATIONAL - Libellé en Euros

# Enseignement supérieur et universitaire : les enseignants renouent avec le recyclage

**Pendant trois jours, les enseignants d'institutions supérieures et universitaires ont été formés à la pédagogie universitaire. Faute de moyens, ces derniers ne sont plus recyclés depuis des décennies. Un lourd handicap pour eux-mêmes et pour leurs étudiants.**

**A** la demande des institutions d'enseignement supérieur et universitaire, la commission permanente des études a organisé un atelier de formation à l'intention des assistants, chefs de travaux et docteurs en thèse du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre à Kisangani. 270 participants, dont 106 femmes, venus de Kinshasa, Kasai Oriental, Equateur, Nord-Kivu, Maniema et Province orientale - Kisangani, districts et territoires -. L'objectif était de remettre à niveau le personnel scientifique et académique. Pendant ces trois jours, ce dernier a appris à évaluer et planifier les cours à l'université. Pour une quarantaine d'entre eux, cette formation, payante cette fois là, a été une première. Autrefois, c'était le ministère de l'ESU qui la finançait. Ce n'est plus le cas depuis des décennies. La plupart des diplômés d'études supérieures (D.E.S) depuis cinq ans ne l'ont jamais suivie. C'est pourtant une obligation avant d'enseigner à l'université, souligne le professeur Patrick Wenda, responsable de la cellule pédagogique de l'Université de Kisangani.

## **Améliorer la qualité de l'enseignement**

La routine semble avoir élu domicile dans l'enseignement supérieur et universitaire congolais. Les professeurs reviennent sur les mêmes matières enseignées il y a cinq ans. Lors des évaluations, ils posent toujours les mêmes questions, surnommées "Macchabées" par les étudiants qui ne se donnent même plus la peine de les lire, pas plus que leurs cours.

"Il arrive même que ces cours soient vendus par les assistants ou les professeurs", reconnaissent certains étudiants.

Les organisateurs entendent aider les jeunes assistants à savoir quel type d'homme ils veulent former, ensuite comment adapter les cours selon la filière, enfin favoriser la méritocratie. Dans le but de résoudre les grands maux qui rongent l'enseignement supérieur et universitaire. Lequel mérite une attention particulière. Le professeur Kimenya, directeur de cabinet au ministère de l'ESU, insisté sur le choix des méthodes et techniques : "Il ne s'agit pas d'une simple sensibilisation, mais plutôt d'une exigence majeure pour assurer la qualité de l'enseignement." Le professeur Isaac Bandombele, secrétaire général académique de l'Institut supérieur pédagogique (ISP/Kisangani), regrette que le législateur n'ait pas élaboré un document de référence fixant le contenu des cours dans l'enseignement supérieur et universitaire. Ainsi, à l'heure actuelle, chaque professeur se débrouille à concevoir et enseigner sans être contrôlé. Mboyo Masudi, étudiant en L1 santé publique, confie : "Les cours sont théoriques. Nous étudions l'informatique, mais nous finissons par nous former encore dans les cybers et bureautiques..." Pour améliorer les connaissances transmises, le Pr. Isaac propose : "des inspecteurs comme dans l'enseignement primaire et secondaire." En bout de chaîne, pour le moment, c'est l'étudiant mal formé qui en

pâtit sur le marché de l'emploi. "Un ancien diplômé d'état a satisfait au test de comptable dans une entreprise de la place, en défaveur des licenciés et gradués en comptabilité", témoigne le professeur Wenda.

## **Moyens limités**

Le professeur Kalala, psychologue, appelle lui ses collègues à respecter éthique et déontologie. Il les invite à préserver leur personnalité, l'assiduité et la bonne moralité quelle que soit la conjoncture. L'année dernière, l'ISP Kisangani a créé une cellule qualité. Sa mission est de suivre la moralité des enseignants et de sanctionner au besoin les relations malsaines avec ses étudiants. Toutefois, selon le professeur Momfo Mulop, du ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique (ESURS), normalement, tous les cinq ans, un professeur d'université a droit à un congé sabbatique, une occasion pour lui d'échanger avec ses homologues d'autres pays qui dispensent les mêmes cours que lui, de partager ses compétences et de renouveler le contenu de ses cours. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas de bourse pour voyager et ne peuvent s'offrir ce congé. Rares sont ceux qui y parviennent sur leurs fonds personnels.

Par exemple, il est prévu une conférence sur l'orientation scolaire en février 2013 au Canada. Mais, Patrick Wenda doute d'y participer, faute de moyens.

**John Sindani**



## **COMMUNICATION DU PROJET REFORCO**

Le marché de travaux de réhabilitation de deux bâtiments sur le site de la Faculté des Sciences (UNIKIS) publié sous la référence REFORCO #13 en date du 5 août 2012 est réputé infructueux.

Le marché est donc annulé. Un nouvel avis de marché sera diffusé dans le courant du mois d'octobre sous la référence REFORCO # 13 bis.

**Projet REFORCO**

**Isangi**

# La culture de ciboule très prisée redynamise la ville

**Abondamment cultivée depuis août, la ciboule a changé l'image de la cité d'Isangi et la vie de ses habitants. Très appréciée à Kisangani, elle est très rentable et tout le monde s'y met et s'organise pour s'entraider**

Depuis août dernier, de nombreux commerçants viennent de Kisangani pour acheter quantités de ciboule, une plante qui sert de condiment, et qui est de plus en plus cultivée à Isangi. "La demande est forte. C'est le seul produit qui procure de l'argent sans se déplacer", se réjouit Mimie Kibaya, propriétaire d'un champ à Yawenda. Le quartier administratif de la cité d'Isangi se transforme à vue d'œil depuis début août 2012. Ce sont les femmes qui se rendaient à Imbolo (25km de la cité d'Isangi) sur la rivière Lomami où la ciboule est cultivée par nombreux paysans. De même à Lotokila (environs 50km) en amont du fleuve.

Les herbes sauvages qui montaient jusqu'aux toits des maisons disparaissent peu à peu remplacées par des planches de ciboule bien vertes. Tous les matins, machettes et houes en main, hommes, femmes et enfants se rendent dans des potagers pour semer, entretenir ou récolter. "Nous remplaçons les espaces vides

par cette culture, les épinards et amarantes aussi", lâche comblée Marie Nanga, épouse de l'administrateur du territoire, qui a entouré sa résidence de cette culture.

Tout le monde s'y est mis. Les habitants comme certaines autorités tiennent désormais de petits jardins voire des champs. Les policiers ne sont pas du reste. Ceux commis à la garde du bureau de la Commission électorale nationale indépendante assurent la sécurité du lieu et entretiennent, chacun, des jardins sur les espaces qui entourent le bâtiment. "Nos collègues de Kisangani possèdent des jardins devant leurs maisons. Pourquoi pas nous, qui avons d'aussi grands espaces, ne pouvons-nous travailler la terre?", s'interroge un policier qui laboure ses plates-bandes qui s'en est inspiré.

Mais cette ciboule est tentante pour les voleurs comme pour les animaux en divagation. Les cultivateurs sont donc contraints de clôturer leurs potagers ou dormir à côté pour les protéger.

**Rentable et encourageant**

"Ma première production a permis de payer les frais scolaires des enfants", déclare un des policiers qui souhaite "rester de garde pour travailler dans mon jardin plutôt que d'aller en mission". Les débouchés sont à Kisangani où les ciboules sont très prisées et se vendent à bon prix, disent-ils, – entre 2 000 et 2 500 (2 et 2,5 \$) contre 1 500 Fc (1,5 \$) à Isangi. Toutes les deux semaines, Jeanne Bwengo expédie 200 bottes à Kisangani. Certaines femmes arrivent à en vendre entre 60 et 100 bottes par semaine et gagnent environ 100 \$. Wivine Sikujuwa, une ancienne enseignante, est ravie d'épauler son mari fonctionnaire grâce aux sous qu'elle gagne. Comme elle, de nombreuses femmes ont abandonné leurs métiers traditionnels – petit commerce, enseignement. Parmi les premiers à planter et commercialiser la ciboule, Augustin Saile, administrateur du territoire assistant en charge de l'économie, se réjouit que ce produit maraîcher, jadis ignoré change autant leur vie.

**Elan de solidarité**

Un esprit d'entraide règne entre les producteurs. Ils se partagent les outils de travail pour permettre à chacun de s'en procurer. C'est le cas d'Elycée Baleta. "Avant, j'empruntais les machettes et houes chez les amis avec qui je partage les limites de champs. Aujourd'hui j'ai acheté les miens qui aident aussi les autres", se réjouit-elle. Pour consolider leur solidarité, les femmes ont créé une Association de femmes maraîchères de la cité d'Isangi avec l'objectif de cultiver de vastes étendues. "Je les aide à obtenir les documents administratifs parce leur initiative est encourageante", explique Denis Botshaka, chef de service territorial de l'agriculture pêche et élevage. En avril dernier, ce service appuyé par le projet PAIDECO Tshopo de la Coopération technique belge avait aussi formé les associations de pêcheurs à cultiver les légumes pendant les périodes de faible prise de poissons.

Elie Trésor Lobanga

Vendeuses de ciboule © Mongongo



## Les journaliers, des travailleurs à part entière

**(RCN J&D-InfoSud/Syfia/Mepad) De nombreux travailleurs, payés au jour le jour, ne bénéficient pas de soins médicaux. Lorsqu'ils ont un accident, leurs patrons les obligent à se soigner à leurs frais ou font une retenue sur leurs salaires. Quelques uns saisissent l'Inspection du travail pour dénoncer ces abus.**

A Kisangani, un travailleur journalier de la société Maliani trading (MT), une sous-traitante de la Bralima, s'est blessé en juin dernier à la gorge alors qu'il mettait la bière sur des palettes. L'entreprise n'a pris en charge que ses soins du premier jour. Le chef du personnel de MT explique que "les accidents sont traités immédiatement avec l'argent de la mutuelle de santé des journaliers." Ce journalier a saisi l'Inspection du travail. L'entreprise a été contrainte à lui verser 2 000 \$ d'indemnités pour ses soins. Un acompte de 1 000 \$ lui a été donné début août. Une issue qui reste exceptionnelle face aux abus de certains employeurs.

L'inspecteur du travail, Louis Bunduki, invite tout travailleur lésé à saisir ses services. Mais, les journaliers, payés au jour le jour, craignent de revendiquer et de dévoiler leur identité, de peur de perdre leur emploi précaire. Etre sélectionné est déjà un vrai parcours du combattant. La ville manque d'entreprises et, pour un seul poste, plus de 2 000 candidats postulent parfois. Maître Veve Bokanga regrette toutefois le silence des journaliers face aux abus de la sous-traitance.

Les patrons ou employeurs considèrent qu'ils doivent se faire soigner avec leurs maigres revenus qui dépassent difficilement 5 \$ par jour. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) étant de 3 \$ par jour. "J'ai eu un accident le 28 juillet dernier, mais mes chefs ne m'ont remis que 2 000 Fc (2 \$) pour me faire soigner, alors que j'ai dépensé plus de 8 500 Fc (9 \$) au dispensaire", témoigne un journalier de Cegelec. Jonas Kayembe, le chef du personnel de ce projet financé par la Belgique, qui travaille avec la Société nationale d'électricité pour remplacer les câbles électriques vétustes, assure : "Si le journalier est accidenté, nous le prenons en charge pour les premiers soins. Si la blessure est grave, il sera soigné et, à la fin du mois, nous retirons l'argent que nous avons dépensé dans son salaire".

**Retenue illégale sur salaire**

Pourtant, le Code du travail interdit de considérer les soins médicaux comme partie du salaire. En son article 7 (h) Rémunération), ce texte précise que "ne sont pas éléments de la rémunération : les soins de santé, l'indemnité de logement ou le logement en nature, les allocations familiales légales, l'indemnité de transport, les frais de voyage ainsi que les avantages accordés exclusivement en vue de faciliter au travailleur l'accomplissement de ses fonctions".

Peu sanctionnés, les patrons continuent d'enfreindre la loi. Depuis mai dernier, un journalier de la société Atlas, sous-traitant de la Bralima, a perdu son doigt alors qu'il fermait la portière d'un gros véhicule transportant des casiers. Il n'a été soigné par Atlas que le premier jour. Depuis, il prend en charge seul ses soins médicaux. "On me paie 100 800 Fc (110 \$) par mois et on me retire à chaque fois 5 \$ pour la mutuelle de santé. Pourtant, je me soigne seul !" déplore-t-il. Le chef du personnel d'Atlas, Abedi, explique : "Nous enregistrons plusieurs accidents, mais la cotisation à la mutuelle de santé ne suffit pas pour supporter tous les soins." On observe les mêmes abus à la société chinoise Zhengwei, qui exécute les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine.

En règle générale, Louis Bunduki note que les employeurs appellent abusivement "journaliers" des travailleurs à part entière considérés comme tels par le Code du travail. L'article 40 parle "d'engagement au jour le jour, qui peut, si le travailleur a déjà accompli 22 journées de travail sur une période de 2 mois, le nouvel engagement conclu, avant l'expiration des 2 mois est, sous peine de pénalité, réputé conclu pour une durée indéterminée".

Armand Kitoko Wongo

## Majorité présidentielle eponi candidat ya bango

**O suka ya nsanza ya zomi, Jean-Pierre Daruwezi na Udaga Djozo nde bakowela ebonga ya gouverneur mpe vice-gouverneur ya Etuka ya Monyele. Mokano mauti na secrétariat général ya Majorité présidentielle ( MP ) Kinshasa.**

**N**tango bafungolaki likita lya assemblée mwa 01/10, président o lisukulu lya ye alobaki mingi likolo lya maponomi. Mpo ya ye, ba-député provinciaux bazali lisusu te ndenge bazalaka eleki mbula mitano. " Toyebi 'te tosengeli kosalela bobele makanisi mauti epai ya bana nsomi " elobaki ye. "Makasi ma bokonzi malekaka ntango mosusu mayele kasi yango esengeli kosalema bongo te mpo ya bino." Ebakisaki Philippe Masikini ntango azalaki koloba na ba-député. Mokolo mwa lomingo mwa 30/09 coordonnateur provincial ya Majorité présidentielle ( MP ) alobaki polele likolo lya baye bakoki kotiya bilongi mpo 'te baponama bo bakambi ba etuka na nsuka ya nsanza ya zomi. RTNC eyebisaki 'te coordonnateur provincial ya MP asangisaki ba-militant ba ye. O bokutani bona, alakisaki mokanda motindamaki na secrétaire général ya MP ut'o mboka mokonzi Kinshasa. Mokanda mona mondimi 'te Jean-Pierre Daruwezi awele ebonga ya gouverneur mpe Udaga Djozo ebonga ya vice-gouverneur. Mokanda mona mosengi lisusu 'te baye banso batiyaki bilongi bya bango lokola ba-indépendant balongola byango mpo na kotosa motindo mopesamaki

na lisanga linene lya politiki ya bango.

### **Kosala ba-émission débat**

Mwa 29/09 Commission électorale nationale indépendante ( Ceni ) esakolaki ut'o mboka mokonzi Kinshaha nkombo ya bato batano bakowela ebonga ya gouverneur mpe vice-gouverneur. Candidat gouverneur ezali: Daruwezi Jean-Pierre, député ya Kisangani, Bamanisa Jean, député ya kala engumba, Ilongo Tokole, questeur o assemblée provinciale... Banso ba lisanga lya MP. Kati na bango, moko akoponama bo gouverneur na ba-député ba etuka. Ekozala mwa 28/10. Maponomi mana makosala 'te tozwa mbula matari ezali na makoki makosala mpe ekosukisa makambo maye société civile ezalaki kofunda likolo lya bozangi bokonzi bwa solo. Esika ya kosala mosala nsanza misato mpo ya koyangela etuka, mbula matari elekisaki lisusu nsanza mitano likolo. Yambo ya masolo masalemaki na bapanzi nsango na nsanza ya libwa eleki, Bamanisa Jean ayebisaki 'te mokonzi wa ekolo aponi naino moto moko te mpo na kowela ebonga ena ya gouverneur mpe ye andimi makanisi ma président oyo alingi 'te bato bayebi solo mosala bakoka koponama. Tozali

koluka lelo 'te mosala momonono na bikela kasi ezala kosala politiki bobele se mpo ya kowela mosolo "Maloba mazali kopesama ndenge na ndenge : " Daruwezi nde azali candidat oyo aponami na mokambi wa ekolo", elobaki Joseph Bangakya, vice-gouverneur wa kala mpe moko wa bureau politique wa lisanga lya MP liutaki o mboka mokonzi Kinshasa.

"Soko province ya biso ezali kozonga nsima, ezali mpo 'te Kinshasa elingi ntango inso kopesa mitindo na bana mboka, elobaki moko député provincial. Mbala oyo batika biso moko topona gouverneur oyo akotombola etuka ya biso ezongi , nsima mingi koleka bituka bisusu " Mokambi wa assemblée provinciale asengaki na bapanzi nsango 'te bakoka kosala ba-émission débat na ba-candidat kasi na bantoma ba bango te na ntina 'te bana mboka bayeba nani azali na makanisi malamumu mpo ya koyangela etuka zambi mpo ya honorable Philippe Masikini, mbala mingi mayele ma mokanda na ebele mapolome malakisaka mpenza nye te mabongi moto akozalaka na mango.

La rédaction

## Champagnat Musica, miziki mikoteyaka bana mboka

**Champagnat Musica ezali kolengele nzembo ya sika mpo na koteya bana mboka. Kasi lisanga liye lizali naino na mikakatano mpo 'te bato mingi balandaka nzembo ya bango te.**

**E**ducation nazwa na famille na ngai ezali ya koswana te...lokuta moyibi, bitumba, songisongi...Eboma mboka eee..." Wana ezali eteni ya loyembo Champagnat Musica ekobimisa mikolo mizali koya. Lisanga lina likelamaki o mobu 1997. Yambo ezalaka bobele mpo na nzembo ya Nzambe, lelo lisanga liye lizwi likanisi lya koteya bana mboka na maye matali ekolo. Mabina ma bango mpe mindule mizali mya botosi nzoto ya moto kokesene na mabina na molato tokomonoko mikolo miye na balanga nzembo. Manso mana ezali mpo ya botiyi mbongwana na bizaleli bya bavandi ba engumba Kisangani. " Toyembaka makambo mazali koboma mboka mpe kozongisa bato nsima ", elobi Jolie Lubamba, Chef ya orchestre esangisi bilenge basi banda mbula 10 kin'o 25. Litomba lya nzembo iyembami na lingala, kiswahili, français mpe anglais limononi na mateya ndenge na ndenge bazali kopesa ndakisa : boboto, demokrasia, bobundisi VIH/SIDA, kokanga basi na makasi, mbongwana ya eleko ( rechauffement climatique ) ... "Mobu moleki, nsima ya émission ya bobesi makanisi makeseni ( émission débat ) boko bato ba-politiki bapekisaki loyembo "Fungola miso", elobi moko molandi zambi elakisaki 'te radio ezalaki kondimela boko bato " Nzembo mosusu lokola " Dialogue inter congolais, " Bonne gouvernance "...eyembamaki o ntango ya mobulu na mboka isepelisaki bato. Jean Fundi, mopanzi nsango omonoki libandela lya lisanga liye alobi 'te bayembaki makambo maye bato bakokaki koloba te o ntango ena. Ezalaki mpe libaku mpo ya kotinda bato balinga mingi mboka na bango. Désiré Lifaefi, Chef ya programme télévision ya RTNC/Kisangani alobi 'te nzembo ina isalisaka bango o ntango ya émission ya bopesi mateya na bana mboka. "Isalisaki biso mingi o ntango ya maponomi "

elobi ye. Mbula inso lisanga lina liyembaki na mbela ya masanga manene, ONG, masanga ndenge na ndenge...koleka masanga masusu manene ma balanga nzembo na ntina 'te makanisi ma bango mayebana.

### **Mosangeli**

Banda 2006, Mosolo mwa bango moutaka na ONG Développement et paix ya ekolo Canada mpo na kotula nzembo itali moponomi mpe demokrasia. " Tosengeli kosala na lolenge 'te bato bayeba na bolamu litomba lya demokrasia zambi ekolo euti koyangelama na lolenge la olinga olinga te (dictature)" elobi Jolie Lubamba. Nzembo mingi iyembamaka na bosinga bwa bato baye bapesaka mosolo: ONG, associations, organismes ya ekolo mpe ya bampaya... mpo na koyebisa nsango ya bango mingi o nzela ya bisika bya bopesi nsango iyambaka bango ofele. Mpo "te nzembo ina ilukamaka mingi te lokola nzembo mosusu, lisanga champagnat musica itindaka nzembo ya bango o bisika bya bopesi nsango mpo 'te bato mingi balanda maye bayembaki. Moko wa Radio Canal Orient apesaka nsango ya miziki alobi boye : "Lisanga liye liyebani mingi te epai ya bilenge balingi se mindule ya ndombolo mpe rumba. Mpo na bango mateya bapesaka mpo na bana mboka ezali likambo lya babange; wana ezali bobele lolenge la kolekisa ngonga mpamba " Kasi boko baboti balingaka nzembo ya lisanga liye bandimi 'te bana ba bango bakoto o lisanga lina. Mwana Hélène, mibu 10 alingi kokokisa maluli ma ye. "Nazwaki likabo lya koyemba mpe namipesi mingi na lyango. Yango wana mama wa ngai ayaki kokomisa ngai o lisanga liye eleki nsanza misato "

John Sindani

# Waalimu wa masomo ya juu tajari wamesoma tena

**Mda wa siku 3 waalimu wa masomo ya juu (instituts supérieurs pia universités) wamepata mafunzo ya kujua kusomesha (pédagogie universitaire). Miaka mengi walikosa namna ya kupata mafunzo kama hii. Neno ambalo limeleta ubovu wa akili kwao na kwa wanafunzi wa masomo makubwa.**

Instituts supérieurs na ma universités iliomba commision permanente des études kufanya atelier moja zidi ya waalimu (assistants, chefs des travaux, docteurs en thèse) toka tarehe 30 mwezi wa 8 mpaka tarehe 1 mwezi wa kenda mjini Kisangani. walifundishwa watu 270, kukiwemo wake 106, kutoka Kinshasa, Kasai Oriental, Equateur, Nord-Kivu, Maniema pia Province Orientale – Kisangani, districts na territoires -. Atelier hii ilikuwa na lengo la kuongeza elimu (remise à niveau) ili kuboresha masomo (améliorer l'enseignement). Na kila mshirika (participant) alilipa. Waparticipants wamejua sasa kupanga vizuri ma cours ya université. Karibu watu 40 kati yao ni mara ya kwanza kulipa atelier. Zamani atelier kama hii ilifanywa na wizara ya elimu (ministère de l'enseignement supérieur et universitaire) mbele ya kuacha kabisa mda wa miaka mengi. Wengi kati ya wa diplômés wa D.E.S (Diplôme d'Etude Supérieure) wamefanya miaka 5 bila kusoma hali hii. "Ni sherti kusoma hivi mbele ya kufundisha ku université" amesema profesa Patrick Wenda wa Cellule pédagogique ya Université ya Kisangani.

## Mafunzo lazima iwe nzuri zaidi

Congo mafundisho ni yaleyale bila mabadiriko kwenye masomo ya juu. Maprofesa wamefundisha vimoja tu mda wa miaka mitano. Wakati wa mashindano maulizo ni yaleyale ambayo wanafunzi wameita "macchabées". wanapopata macchabée wanafunzi hawajifunze tena syllabus. Wanafunzi wa masomo makubwa wamesema "Syllabus zenyewe kuna saa zimeuzishwa na assistants ao maprofesa".

Atelier inafanywa kwa kutaka kuwasaidia waassistants kujua kufundisha watu watakaostahili tumika. Instituts supérieurs pamoja na mauniversités ina magumu sana ya kutoa mafunzo yanayostahili. Profesa Deogratias Kimenya ametumika katika wizara ya elimu zidi ya vyuo vikuu (ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire) amesema kuwa "sio kubembeleza

lakini ni lazima mafundisho yawe bora zaidi". Profesa Isaac Bandombele mkubwa wa Institut Supérieur Pédagogique (ISP/Kisangani) anashangaa sheria haisemi kitu juu ya kinachopashwa kuandikiwa ndani ya macours. Leo maprofesa wamesomesha bila mtu kuwaangalia. Mboyo Masudi ni mwanafunzi wa L1 ku masomo ya kiganga (santé publique). Amesema kuwa "cours zenyewe ni za kinywa. Tumefundishwa kompyuta (informatique), ila kugusa mashini mpaka ku cyber ao ku centre ya informatique". Kwa kuongeza akili profesa Isaac ameomba "kuwe wa inspecteurs wa masomo ya msingi (primaire) pia ya kati (secondaire)". Kwa leo ni mwanafunzi ndiye apataye tabu kwa kupata kazi. Profesa Wenda amesema kuwa "katika mashindano ya kazi kwenye société moja diplômé mmoja alipata kuwashinda wa licencié na gradués ku comptabilité".

## Franka imekosa

Kwa mjibu wa profesa Kalala ni bora zaidi kila profesa ajieshimishe kufatana na umutu wake na kanuni za kazi ya waalimu hata kama maisha ni magumu. Mwaka jana ISP Kisangani ilifungua ofisi itakayoangalia tabia ya waalimu. Ofisi hii inayoitwa cellule qualité inaweza kumpa malipizi mwalimu atakayefanya magendo na wanafunzi. Profesa Momfo Mulop wa ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire ameona kuwa kila miaka mitano mwalimu wa université anapata congé; ingemfaa kwenda safari inchi nyingine kuzungumzia expériences yake na waalimu wengine pia kuboresha cours yake. Ila tu franka ya safari imekosa. Ni wachache sana waalimu wanao franka ya kusafiri kwa mfuko wao. Kwa mfano february 2013 kutakua conférence moja Canada juu ya namna gani kumwongoza mwanafunzi kuchagua masomo. Mpaka hivi Patrick Wenda hajapata franka ya kuenda huko.

John Sindani

## Journalier ni mfanya kazi kama wengine

**(RCN J&D-InfoSud/Syfia/Mepad) Journalier akipatwa na accident, aliyemkamata kazini amemwomba ajitunze kwa mfuko wake na ikiwa amemtunzisha, amekata franka mwisho wa mwezi. Kati ya wa journaliers hao kuna wanaochongeya kwenye inspection du travail.**

Journalier mmoja wa kampuni ya Maliani Trading (MT) mjini Kisangani aliumia shingoni wakati akipakiza machupa ya pombe. Maliani Trading ikamtunzisha tu siku ya ile. Chef du personnel wa MT amesema kuwa "accident yote inatunzwa na franka ya mutuelle ya wajournaliers". Kisha kuumia shingoni, mfanyakazi huyo akastaki ku Inspection du travail. Inspection ikailazimisha Maliani Trading kulimpa 2 000\$. Mfanyakazi akalipwa kwanza 1000\$ mwezi wa mnane. Inspecteur Louis Bunduki ametoa mwito kwa kila mfanyakazi kustaki iwapo wamemwima haki zake. Hata vile wajournaliers wameogopa wasifukuziwe kazini sababu kupata kazi ni vigumu. Mji Kisangani hakuna kabisa kazi. Watu kupita 2 000 wamefia fasi ya kazi moja. Maître Veve Bokanga amejuta kuona wajournaliers kufunga mdomo.

Wajournaliers wana mshaara wa karibu 5\$ kwa siku. Mwenye kazi amezani kuwa yafaa wajitunzisha na franka kidogo hii. Huko Smig (mshaara ulio mdogo zaidi) katika sheria ya Kongo ni 3\$ kwa siku. "Nilifanya accident julai 28 iliyopita. Wakanipa tu 2 000Fc (2\$), kufika hospitali nikalipa 8 500Fc (9\$)" amesema journalier huyu wa Cegelec. Jonas Kayembe anayeangalia wafanya kazi wa Snel (Société Nationale d'Electricité) ameshimamia kazi ya kubadirisha kamba ya courant. "Siku ya kwanza ya accident ya kazi tunamtunzisha journalier. Kidondoa kikiwa kikubwa sana ameendelea kutunzwa, kisha tunamkata franka".

## Kukata mshaara ni makosa

Article 7 ya code du travail inaandika kuwa garama (dépenses) yafatayo haiwezi kukatiwa ku mshaara: kazi ikimtunzisha mfanyakazi na jamaa yake, ikimlipia nyumba ao kumpangisha katika nyumba ya kazi, ikimletea allocations familiales, transport, safari na yote itakayotolewa kwa mtu kufanya kazi sawasawa.

Kukosa kufatiwa na sheria wapatrons wameendelea na makosa. Mwezi wa tano uliopita journalier mmoja wa société Atlas inayotumikia Bralima alikatika kidole alipofunga mlango wa camion ya macasiers. Société ikamtunzisha siku ya kwanza. Kisha pale mfanyakazi huyo akajitunzisha na mfuko wake. "Mshaara wangu ni 100 800 Fc (110 \$) kwa mwezi. Wamenikata kila mara 5\$ ya mutuelle de santé na kukuta sasa nimejitunzisha mwenyewe" amesema bwana huyo. Abedi ni chef du personnel wa société Atlas. Amesema kuwa "mchango kwenye mutuelle de santé hautoshe kufatana na wingi wa accidents". Hali ni vilevile upande wa Zhen-gwei kampuni ya kichina inayotengeneza mabarabara mjini Kisangani.

Inspecteur Bunduki amesema kuwa kufatana na sheria (code du travail) journalier ni mfanyakazi kama wengine. Article 42 inasema journalier anapopewa kazi ya siku mojamoya siku 22 mfululizo mda wa miezi miwili, ni haki yake journalier kusaini contrat ya durée indéterminée. Kama sivyo sheria itafatilia mambo.

Armand Kitoko Wongo

**MONGONGO** Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO

journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

## Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

## Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

## Equipe rédactionnelle :

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Armand Makanisi, Christian Uzilo, Daniel Lokulu, Trésor Mokiango, John Lina, Armand Kitoko, Ernest Mukuli

## Correspondants en province :

**Isangi :** Joseph Bassay, Elie-Trésor Lobanga

**Yangambi :** Sylvain Loula

**Ubundu :** Fidèle Utula

**Opala :** Aimé Césaire Efang

**Isiro :** Richard Tandro

**Bunia :** Serge César Ndahora, Anualite Unyuthi, Jean Muhemedi

**Lubutu :** Jean-Luc Lifaefi, Chérif Djaludi

## Traduction

**Lingala :** Pierre Komba

**Swahili :** Jean Fundi

**Dessin :** Roger Bamungu

## Distribution et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

## Commercial :

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

## Supervision et formation :

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

**Abonnement annuel :** (24 numéros) 30 \$.

**Abonnement de soutien :** 50 \$ minimum.

**Points de vente :** Bibliothèque centrale Unikis (Faculté de psychologie), Gradi-Jeunes, Alimentation Bana Bitungu, La poste, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussée Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas.